



MAIRIE

ASPRES SUR BUECH

## COMPTE RENDU DU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 11 AVRIL 2019

Conseillers présents : MM; Pascal DEGASPERI ; Alain FROGET ; Yannick LOMBARD ; Sébastien SIMION ; Robert RICHIARDONE ; Gilles TOURTET ; MMES Christine DELORME ; Odile DURAND ; Jacqueline HARDON ; Françoise PINET

Absents: MME Julie GAY-PARA ; M Joris GIRARD

Absents représentés : Christian BRETON (pouvoir à Robert RICHIARDONE) ; Jean-Pierre MENUT (pouvoir à Françoise PINET) ; Céline PIERROT (pouvoir à Odile DURAND).

Le compte rendu du conseil municipal du 14 mars 2019 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Gilles TOURTET est désigné secrétaire de séance.

#### **VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019**

##### **BUDGET COMMUNE**

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 1 560 322.59 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 1 161 600.60 € équilibrées en recettes d'investissement.

Section fonctionnement : les propositions des dépenses prennent en compte les dépenses courantes, les charges à caractère général, notamment l'entretien de la voirie, (réfection de l'allée des Moulottes Basses et de la partie basse du chemin de la Condamine) l'entretien des bois et forêts, les charges de gestion courante, la location d'un Algeco pendant la durée des ~~travaux~~ d'extension de l'école, les charges de personnel, un virement prévisionnel à la section d'investissement d'un montant de 856 204.59 € et le remboursement des intérêts d'emprunt.

Concernant les recettes elles intègrent le report de l'excédent antérieur, le produit de la fiscalité, les repas de la cantine payés par les parents, les participations des communes aux frais de fonctionnement de l'école et de la cantine, les locations des immeubles et les dotations de l'Etat. Le budget est proposé sans une hausse de la fiscalité.

Section investissement : les propositions des dépenses concernent principalement les travaux de l'extension des trois salles de classe de l'école et la création d'un préau, l'acquisition d'un tracteur pour les services techniques, les travaux d'accessibilité de l'école et de la Maison Pour Tous, la réhabilitation de la fontaine, la pose d'un poteau incendie, le remplacement du moteur de volée de la cloche de l'église et l'aménagement du Quartier du Parc. Seules les subventions acquises et en cours de versement ont été inscrites au budget.

**Le budget primitif de la commune est adopté à l'unanimité des membres présents.**

Madame le Maire précise que les montants attribués aux associations seront votés lors du prochain conseil municipal. Une rencontre est prévue avec le comité des fêtes pour connaître le programme des manifestations et la situation financière de l'association.

### **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

Les prévisions des dépenses de fonctionnement s'élèvent à 138 711.92 € équilibrées en recettes de fonctionnement. Les prévisions des dépenses d'investissement s'élèvent à 391 548.92 € équilibrées en recettes d'investissement.

Section fonctionnement : les principales dépenses de fonctionnement concernent la consommation électrique de la station d'épuration, l'achat de compteurs pour les nouveaux branchements suite à l'aménagement de la RD1075, l'entretien des réseaux, les analyses et la redevance versée à l'agence de l'eau.

Les tarifs fixés par la commune pour l'année 2019 restent inchangés, seules les taxes reversées à l'agence de l'eau ont été modifiées.

Section investissement : les dépenses inscrites concernent la pose de compteurs aux réservoirs des Sagnes et à Agnielles et la révision du schéma d'assainissement ainsi que la prévision des travaux en résultant.

**Le budget primitif de l'eau et assainissement est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### **BUDGET CAISSE DES ECOLES**

Les prévisions des dépenses et des recettes proposées s'élèvent à 11 430.72 €. Les recettes équilibrent les dépenses par le versement de la subvention d'un montant de 7 629 € de la commune et par la reprise de l'excédent de 2018.

**Le budget primitif de la caisse des écoles est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### **BUDGET ACTIONS JEUNESSE**

Au niveau du fonctionnement les dépenses et les recettes sont proposées à hauteur de 265 441,79 €.

Elles intègrent, entre autre, au niveau des dépenses :

- la revalorisation de trois agents conformément à leur contrat à durée indéterminée et à la nomination de l'un d'entre eux en qualité de responsable du service à raison de 50 % de son temps plein,
- la cessation de mise à disposition de Madame Véronique Eyraud, responsable du service et de Madame Angélica Francou, agent d'entretien à compter du 1<sup>er</sup> mars,
- le recrutement d'animateur pour compenser le mi-temps de l'animateur nommé responsable du service, des dépenses d'énergie en hausse significative du fait d'un retard de paiement de 2018.
- un virement prévisionnel à la section d'investissement de 44 737,79 € résultant notamment de l'excédent de 2018 soit 28 443,79 €.

Les recettes sont composées essentiellement de la participation des parents, de la dotation de la communauté de communes selon les termes de la convention de restitution de la compétence et de la dotation de la CAF.

Au niveau de la section d'investissement est proposée une dépense de 3 120 € destinée à l'acquisition de matériel informatique.

Le solde disponible soit 42 055,79 € est mis en réserve pour éventuellement des achats futurs notamment en cas de nécessité de changement du véhicule.

**Le budget primitif du service Actions/Jeunesse est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### **VOTE DES TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES**

Madame le maire propose le maintien des taux de fiscalité appliqués en 2018 soit : Taxe Habitation 8.16 %, Taxe Foncière Bâti 16.72 %, Taxe Foncière Non Bâti 126.05 %. Le produit fiscal attendu est de 275 011 €.

Accord à l'unanimité.

### **SUBVENTION A LA CAISSE DES ECOLES**

Vote d'un virement d'un montant de 7 629 € pour le fonctionnement de ce budget annexe.

Accord à l'unanimité.

### **SUBVENTION AU RASED**

Comme chaque année un montant de 150 € sera attribué au Réseau d'aides Spécialisées aux Enfants en Difficulté. Cette subvention leur permet entre autre d'acheter du matériel scolaire, d'acquérir du matériel pédagogique adapté aux aides individuelles.

Accord à l'unanimité.

### **SUBVENTION USSB**

Vote d'une subvention d'un montant de 80 € à l'Union Sportive du Secteur Buëch. Cette association organise des manifestations pour et avec les écoles de son secteur.

Accord à l'unanimité.

### **PARTICIPATION AU FONDS DE SOLIDARITE LOGEMENT**

Ce fonds a pour mission de venir en aide aux personnes et aux familles en difficulté. Pour Aspres la participation prévisionnelle s'élève à 337.20 € (contribution à hauteur de 40 centimes d'euro par habitant).

Accord à l'unanimité.

### **PROGRAMME ANNUEL DE L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE COMMUNALE**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le mardi 19 mars pour analyser les deux offres parvenues en mairie :

- Routière du Midi 44 865.90 € HT
- Colas Méditerranée 55 292.00 € HT

Madame le Maire propose de suivre l'avis de la commission et de choisir la routière du Midi.

Accord à l'unanimité.

Les travaux devraient débiter très prochainement.

Madame le Maire informe que l'arbre situé devant la maison de Mr et Mme Leborgne a été coupé. Elle propose d'installer une barrière afin de supprimer le stationnement de véhicules qui gêne la visibilité. Voir avec le service technique.

## **PARTENARIAT AVEC LE DEPARTEMENT POUR L'AIDE A LA PRATIQUE SPORTIVE DANS LES ECOLES PRIMAIRES**

La convention de partenariat signée en octobre 2015 avec le Département est caduque. Le conseil municipal doit délibérer de nouveau afin que la commune puisse demander une subvention pour l'aide à la pratique sportive. Cette année l'école a pour projet pédagogique des activités natation et escalade pour les élèves de primaire en juin 2019. La commune prendra en charge les frais de transport et pourra à ce titre demander une subvention.

Accord à l'unanimité.

## **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES**

### **TRAVAUX EXTENSION DE L'ECOLE**

Plusieurs dates à retenir :

- Lundi 15 avril : lancement de l'appel d'offres sur le site marchés-publics
- Vendredi 10 mai à 17 h 30 : réception des offres
- Lundi 13 mai : réunion de la CAO – ouverture des plis
- Lundi 20 mai : réunion de la CAO – analyse des offres
- Jeudi 23 mai : conseil municipal
- Début des travaux lundi 8 juillet

Les critères retenus dans le règlement de consultation sont : prix 40 %, valeur technique 40 %, délais 20 %

Les travaux concernant la création du préau ont été proposés en tranche conditionnelle.

### **CHANGEMENT DE LA CHAUDIERE DE L'ECOLE**

Un professionnel doit se rendre sur les lieux le 18 avril à 14 heures pour donner un avis sur l'installation d'une chaudière bois à copeaux.

### **MARQUAGE DES ARRETS DE CAR SUR LA RD1075**

Les employés ont réalisé le marquage au sol.

### **REFECTION DE LA FONTAINE**

La pose de la colonne a été effectuée le samedi 6 avril au matin.

Madame le Maire tient à remercier Gilbert Mathieu pour son aide.

### **CAMPING DE L'ADRECH**

Madame le Maire informe de la fermeture prochaine du camping.

Yannick LOMBARD souhaite connaître la position du conseil : est-ce que la commune garde l'ancien engin Bobcat en sachant qu'il y a beaucoup de réparation ou est-ce que la commune le vend aux enchères sur un site dédié aux collectivités territoriales ?

Après échanges il apparaît préférable de céder le véhicule.

La séance est levée à 19 heures.